



BREVES CFTD

CSE des

17 et 19/12/2024

**On s'interdit rien...
sauf les moyens !**

POINTS IMMOBILIER

VESOUL (Réorganisation DT/agence)

Faute d'un dossier incluant une réelle analyse QVT, la consultation des agents et des RP, la **CFTD** rappelle la Direction à ses obligations et demande un complément d'information en vue de la consultation.

AUXERRE

La **CFTD** reste vigilante et suit le projet de près.

DOLE (Plan sureté)

Une fois de plus, les RP n'ont pas été associés.

LONS LE SAUNIER/CHAMPAGNOLE

Suite à un dossier plus qu'approximatif, la **CFTD** alerte sur le nomadisme de la direction, la perte de 3 bureaux au profit d'une salle de formation pour le RPE (qui aurait pu être à Champagnoles) et demande un report de consultation pour une prise en compte de l'ensemble des demandes des agents.

Orientations stratégiques

Encore beaucoup d'inconnue (loi de finance, contexte éco, indicateurs...).

Accélérer les recrutements et élargir les opportunités d'emploi

Encore un programme qui va se démultiplier en une multitude de projets et sous projets qui vont alourdir le quotidien des agences

La DR a proposé à Beaune et Montbard de sortir de l'XP CRM (trop d'irritants)

La mise en place des Task Force avec les partenaires sont repoussées.

Baromètre Interne

La participation est en baisse ainsi que les 2 indicateurs. La Direction comprend l'inquiétude dans cette période d'incertitude.



Clares
simples Essentielles
**Déclaration CFTD
complète en PJ**
"...Monsieur le Directeur,
l'heure est à la réponse
aux alertes. Les élus
CFTD vous demandent
des réponses claires aux
attentes des agents..."

BIMPLI

Le Marché BIMPLI passe à SWILE au 1er trimestre. Vous allez recevoir une nouvelle carte (Pensez à mettre à jour votre adresse postale). Et le reliquat ? Info DG à venir.

CSP

Malgré l'arrêt du FSE au 1er juillet 2025, donc de la perte des compensations CDD, les missions continueront. La CFTD alerte encore une fois sur la perte des moyens.

CEJ/AVENIR PRO

Pas de cumul possible. Le co,conseiller CEJ peut intervenir ponctuellement sans prendre la mission. Un rappel a été fait aux DT.

Convocation EDO

La CFTD alerte sur le courrier envoyé aux demandeurs d'emploi qui mettra en difficulté les conseillers...
La Direction le découvre !

ASC 2025

La proposition budgétaire **CFTD**,
CFTC et CGC a été entérinée.
Retrouvez le détail en PJ.

Billetterie : dotation 60€ par agent/semestre. Participation de 35%/billet. Maximum de 8 billets/semestre

Nuitée : 35€ maxi/nuitée. Maxi 2 nuitées. Séjour en 2025 hors période de juin à septembre (inclus).

Code Maeva 179 € : location mobil'home campings éligibles hors période (28 juin au 29 août). Maximum 5 codes par agent.

Voyage 2026 : La Laponie 8J/7N en pension complète. Sur 2 dates.

Vote avenant aux règles de fonctionnement

Pour nous contacter, pour plus d'informations,
pour participer à une réunion ou pour nous rejoindre?

N'hésitez pas à contacter vos élus CSE **CFTD** !

syndicat.cfdt-bfc@francetravail.fr